

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 03/10/2017



Lieu : salle Létard, ENVA, Maisons-Alfort, Maisons-Alfort

Date : le 03/10/2017

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON – secrétaire
Bénédicte DAIX – trésorière
Sandrine DE BROUSSE
Mariam DICKO

Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER
Estelle GO
Catherine LAROCHE
Ivan MOSZER – vice-président
Caroline SALLES

Absents excusés :

Marie-Cécile BARRAL (SECEVA)*
Cédric BRIAND – dir. technique
Charlotte GACHON (SECEVA)*

Plotine JARDAT (SECEVA)*
Alexis JOCH
Jean-François LASSALLE

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

0. Tour de table des référents
1. Date de la prochaine AG et des CA de l'année 2017-2018
2. Bilan des inscriptions 2017-2018 au 2 octobre 2017
3. Points divers adhérents
4. Comptabilité et trésorerie
5. Equipe technique
6. Travaux
7. Point d'avancement sur les questions du poney-club
8. Bilan de la journée du cheval
9. Renouvellement du Conseil d'Administration
10. Questions diverses

0. Tour de table des référents

Référents **Animations et Soirées** (Estelle, Marie-Gaëlle, Mariam, Sandrine) : Rien à Signaler.

Référents **Communication** (Sandrine, Marie-Gaëlle, Estelle) : Il est suggéré de modifier le titre du site internet de la SHEVA pour y inclure les mots « centre équestre » et « poney-club » afin d'améliorer le **référencement internet** de notre site. Les référents vont également voir avec Sybille, une cavalière SHEVA qui travaille dans la Com', pour améliorer ce point.

Référents **Communication avec les institutions** (Anne, Ivan) : Le Professeur **Degueurce**, qui assurait la fonction par intérim, a été nommé **directeur** de l'**ENVA**. Des échanges ont eu lieu sur les conditions d'entrée dans l'École. La SHEVA va fournir la liste des adhérents et des salariés qui ont des cartes d'accès ENVA et donc le droit de rentrer en voiture.

Référent **Kavalog** (Ivan) : R.A.S.

Référent **Relations avec adhérents** (Isabelle) : Huit **demandes de remboursement** ont été formulées depuis la rentrée. Certaines situations, dont deux adhérents partis à l'étranger pour cause de mutation professionnelle, ont déjà été réglées. Trois dernières demandes sont étudiées.

Une cavalière montant deux fois par semaine demande le remboursement d'un de ses deux forfaits. Le forfait étant trimestriel et la demande tardive (fin septembre), aucun remboursement n'est proposé comme le stipule le règlement intérieur. Une cavalière, ayant accouché en juillet dernier et ayant bénéficié d'un avoir qu'elle a utilisé pour se réinscrire cette année, ne peut pas monter avant novembre en raison des suites de son accouchement. Elle demande un nouvel avoir. La cavalière connaissait sa situation lors de sa réinscription, un nouvel avoir n'est donc pas accordé. Une cavalière, qui a eu une hernie discale l'année dernière consécutive à une chute de cheval à la SHEVA, n'a pas pu assister à 26 reprises. Cette cavalière s'est réinscrite cette année et demande un avoir partiel pour ces 26 séances manquées (valeur environ 605 €). Il est décidé de lui accorder un avoir de 300 € utilisable jusqu'à début juillet 2018 pour des stages, cours particuliers, etc.

La question de la prise ou non des **licences FFE** pour les **personnes désinscrites** est discutée. Il est décidé que si le coût de la licence n'a pas été remboursé à la personne, la SHEVA leur prendra bien une licence. Si celle-ci a été remboursée, elle ne sera pas prise/renouvelée.

Référent **Tarifs** (Elsa) : R.A.S.

Référent **Licences** (Catherine B.) : R.A.S.

Référents **Travaux et entretien** (Catherine L., Mariam) : R.A.S.

Référent **Retraite** (Caroline) : R.A.S.

1. Date de la prochaine Assemblée Générale et des Conseils d'Administration de l'année 2017-2018

La comptabilité de la SHEVA pour l'exercice 2016-2017 sera finalisée pour le 31 octobre 2017 (dépôt de la liasse fiscale), l'assemblée générale doit donc avoir lieu après la clôture de l'exercice. La prochaine **assemblée générale** se tiendra le **samedi 25 novembre 2017** vers 18h. Anne va vérifier auprès de l'ENVA la disponibilité de la salle Létard à cette date et heure.

Les prochaines réunions du **conseil d'administration** de la SHEVA auront lieu les mardis **5 décembre** 2017, **13 février** 2018, **3 avril** 2018 et **22 mai** 2018. La date du dernier CA, début juillet, sera déterminée ultérieurement. Le traditionnel **dîner** de nouvelle année du CA aura lieu le vendredi **19 janvier** 2018.

2. Bilan des inscriptions 2017-2018 au 2 octobre 2017

Ivan présente le bilan des inscriptions au 2 octobre 2017. Il y a **493 adhérents**, cavaliers de compétition inclus (13 Amateur et 9 Club), qui ont souscrit **512 forfaits** (Compétition inclus), dont 141 forfaits Poney, et 56 forfaits trimestriels. Par ailleurs, on dénombre **128 nouveaux adhérents** (dont 8 sont des anciens adhérents d'années précédentes), soit environ **un quart** du total des forfaits.

Le **taux de remplissage** des reprises (hors compétition) est de **94%** pour les reprises **Cheval** (22 places sont encore disponibles) et de **80%** pour les reprises **Poney** (35 places disponibles). Par rapport à l'année dernière, le remplissage Cheval est constant, mais le remplissage des reprises Poney est en baisse.

3. Points divers adhérents

À la dernière réunion, il avait été décidé de faire une **enquête auprès des adhérents** SHEVA qui ne se sont **pas réinscrits** pour l'année 2017-2018 pour mieux en cerner les raisons. Marie-Gaëlle a créé une **première ébauche de questionnaire**. Il est suggéré de rajouter quelques motifs supplémentaires de non-réinscription : « les prestations sont trop chères », « la cavalerie ne me convient pas », « l'enseignement ne me convient pas », « je n'ai plus envie de monter à cheval/poney ». Le questionnaire sera envoyé par Ivan via Kavalog.

Cartes d'entrée à l'ENVA : les nouvelles cartes d'adhérents sont imprimées et seront distribuées aux cavaliers dès la réception de leur photo d'identité, ce qui permettra de fluidifier les entrées dans l'ENVA. Un mail d'information va être envoyé pour rappeler à tous les cavaliers d'apporter leur photo et pour leur (ré)expliquer le **système de désinscription** aux reprises et des **bons de récupération**, qui est pour le moment sous-utilisé.

4. Comptabilité et trésorerie

Recettes : le chiffre d'affaires de l'exercice en cours est actuellement de 441 k€ HT, un chiffre similaire à celui de l'année dernière à la même période.

Pour l'**année 2016-2017** (exercice arrêté fin août 2017), le **chiffre d'affaires** s'élève à **541 k€** HT. Les **dépenses** s'élèvent à **560 k€** TTC, montant similaire à l'exercice précédent (563 k€). Deux postes de dépenses ont nettement diminué cette année : les frais vétérinaires et l'achat de chevaux.

Cette année, **25 paiements** de forfaits en 4 fois **par carte bleue** ont **posé un problème** sur un ou plusieurs prélèvements. Les raisons sont similaires à celles de l'année dernière (cartes volées, perdues, en fin de validité, sans provision...), mais le traitement des problèmes a été un peu moins chronophage que l'année dernière du fait d'une meilleure organisation. Aujourd'hui, tous ces problèmes sont résolus sauf un.

Comme décidé lors de CA précédents, un **nouvel emprunt** de 35 000 € sur 5 ans (pour 600 €/mois) a été contracté pour payer un ensemble de **travaux** : 50% du coût de l'amélioration de la fumière, la réfection de la toiture des boxes centraux, la modification du branchement électrique de la carrière couverte.

5. Equipe technique

Sophie, palefrenière à la SHEVA, pense se reconverter et a **demandé très tardivement** de faire une **formation de 15 jours** pendant les vacances de la Toussaint pour devenir réserviste à la gendarmerie. Le conseil d'administration n'est pas opposé sur le principe à ce type de demande, à condition qu'elle soit formulée suffisamment longtemps à l'avance pour permettre aux autres salariés de s'organiser. La demande est donc refusée.

Une **nouvelle apprentie palefrenier**, Marie-Lou, a rejoint la SHEVA ; elle est surtout présente les après-midis.

L'équipe de la SHEVA est en sous-effectif en ce moment et Cédric aimerait trouver quelqu'un pour assurer un plein-temps moitié palefrenier, moitié enseignant. Une solution est possible avec Estelle qui n'a pas eu de financement pour sa formation BPJEPS et qui est donc en disponibilité sans solde. Cédric va voir si la SHEVA peut l'embaucher à la fois comme enseignante en formation et comme palefrenier trois matinées par semaine.

6. Travaux

Plusieurs travaux ont été conduits avec succès cet été.

Toitures des boxes centraux : une partie de la couverture, au-dessus des boxes de Baltique et Volver, a été refaite, le faîtage a été revu et toutes les rives ont été refaites. Le tympan du mur coté petite cour a également été refait et des filets anti-pigeons ont été installés à l'intérieur des boxes. Cependant, deux éléments de charpente ne sont pas inclus dans les filets et continuent de servir de perchoir aux pigeons, il faudrait donc les garnir de picots pour essayer d'éliminer leur présence.

Electricité de la carrière couverte : Le branchement électrique a été supprimé du côté du bâtiment Ferrando et a été raccordé au sous-sol du bâtiment Bourgelat via une tranchée longeant la carrière couverte.

Préexistant à la modification du raccordement électrique, l'**éclairage de la carrière disjoncte** de façon intempestive, probablement en raison de **luminaires défectueux**. Il est possible que le nouvel arrosage automatique de la carrière, qui augmente l'humidité et éclabousse les luminaires non étanches, ait conduit à une corrosion des systèmes. Une investigation de l'ensemble des luminaires pour déterminer ceux qui sont défectueux serait relativement couteuse, car elle nécessiterait la location d'une nacelle et ne garantirait pas la résolution du problème. Une autre possibilité serait de **changer tous les 28 luminaires** par des luminaires LED, plus étanches, fournissant un niveau d'éclairage et une ambiance similaire.

Plusieurs **devis** pour un remplacement de tous les luminaires ont été obtenus dont Générale électricité pour 21 143 € (28 luminaires Galaxy 112W avec verre coloré et installation). Une cavalière du samedi G7 travaillant chez Osram peut avoir les luminaires moins chers (devis Luminter/Osram de 9 660 € pour 28 luminaires non LED). Pour ce dernier devis, la main d'œuvre n'étant pas incluse, le consensus est de faire appel à un électricien pour l'installation afin de garantir le respect des normes de sécurité.

De façon temporaire, Anne va demander à l'ENVA que les **enseignants** aient **accès** au **bâtiment Bourgelat** pour pouvoir remonter le disjoncteur lorsque toutes les lumières sautent.

La **sellerie chevaux** a besoin d'un petit **rafraîchissement**. L'urgence est de réparer les quelques portes-selles qui ne sont plus utilisables. Il est proposé de mettre une annonce sur la page Facebook de la SHEVA pour trouver un ou plusieurs adhérents qui veuillent bien faire un peu de **bricolage**.

7. Point d'avancement sur les questions du poney-club

Deux **armoires** ont été achetées pour le poney-club afin que les enfants aient un endroit où poser leurs affaires pendant leur reprise. Une a déjà été montée près de la sellerie Poney et elle commence à être utilisée.

Les stages « Préparation de son poney/Journée des parents » n'ont pas encore été organisés cette année.

8. Bilan de la journée du cheval

La journée du cheval a été organisée sous des cieux plus cléments que prévu le **samedi 16 septembre**, en conjonction avec les journées du Patrimoine, ce qui a grandement facilité l'accès à l'ENVA pour les personnes extérieures à la SHEVA. Il y a eu **plus de monde** que l'année dernière, probablement en partie grâce aux **affiches données à la mairie** et aux messages postés sur notre page **Facebook**.

Beaucoup de **bénévoles** se sont portés volontaires et, gérés par Estelle, ont été affectés sur place à différentes tâches selon leur âge et leur niveau. Cette organisation a permis une gestion des tâches plus facile et s'est révélée beaucoup plus efficace que de mettre en place un planning prévisionnel. La vente de gâteaux et de boissons chaudes a rapporté 177,20 € au profit des chevaux retraités, mais nous avons manqué de gâteaux ! **Quatre nouvelles inscriptions** ont été enregistrées **le jour même**, et quelques autres dans la semaine qui a suivi. Il y a eu beaucoup de demandes de renseignements, il ne faut donc pas oublier de distribuer les **cartes de visite**, mais également de prévoir quelques **flyers** et des **Guides d'accueil** du jeune cavalier.

Les **baptêmes poney** ont eu autant de succès que d'habitude, mais il est aussi nécessaire de prévoir davantage d'**animations à cheval**, et pas seulement une démonstration de dressage avec Quiriel. Une proposition est de déplacer la reprise compétition amateur du dimanche matin pour qu'elle ait lieu l'après-midi. Des démonstrations de travail à la longe ou aux longues rênes pourraient également être organisées.

9. Renouvellement du Conseil d'Administration

Deux membres du CA vont nous quitter. Estelle est en formation BPJEPS cette année et doit quitter le CA, mais elle restera disponible pour aider lors d'animations. Mariam a déménagé à Lyon et ne sera sur Paris que les mardis, mercredis et jeudis.

Il faut donc **recruter deux nouveaux membres** avant l'AG fin novembre. Il est demandé à chacun de réfléchir à des candidats possibles, de demander aux enseignants s'ils auraient des personnes à proposer et d'informer tous les adhérents via notre page Facebook. Pour information, les membres sortants cette année sont Mariam, Isabelle, Sandrine, et Caroline.

10. Questions diverses

Une demande a été faite au CA par un adhérent pour l'accueil d'un **cheval en demi-pension**. L'adhérent, propriétaire du cheval, le monterait 3 fois par semaine, dont deux fois au cours de reprises où il est inscrit (forfait annuel). Le reste du temps le cheval serait à la disposition de la SHEVA (piquet de chevaux G6/G7). Après discussion, le CA est favorable sur le principe, si Cédric est d'accord, en contrepartie du paiement d'une partie de la pension. Le montant de cette contrepartie financière reste à déterminer, les détails du paiement des frais de maréchalerie et vétérinaires également.

La **paille** et le **fourrage** sont pour le moment **stockés de façon très peu satisfaisante** au milieu de la cour, ce qui présente un risque incendie, les gens fumant à proximité, et un danger, les enfants escaladant les ballots. Une demande va à nouveau être formulée après de l'ENVA pour essayer de trouver un emplacement plus adapté.

Assemblée Générale SHEVA : samedi 25 novembre 2017
Prochain CA SHEVA : mardi 5 décembre 2017 à 20h45

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON